

L'impact du diabète de type 2 sur les dépenses de santé : une estimation sur données individuelles administratives

*François-Olivier Baudot^a, Anne-Sophie Aguadé^a, Grégoire De Lagasnerie^a, Thomas Barnay^b,
Chrystelle Gastaldi-Ménager^a*

a : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), Direction de la Stratégie, des Études et des Statistiques (DSES), Département d'Études sur les Pathologies et les Patients (DEPP)

b : Université Paris-Est Créteil, Erudite et Tepp FR n°3435-CNRS

Il existe peu de données en France sur l'incidence du diabète de type 2, et sur les dépenses associées. L'objectif de cette étude est de décrire, à partir des données de l'Assurance maladie, les dépenses remboursées aux patients nouvellement traités pour diabète de type 2 et la part attribuable au diabète, de 2008, année d'incidence du diabète traité, à 2015. Les patients diabétiques de type 2 ont été identifiés à partir de leurs consommations médicamenteuses, parmi l'ensemble des assurés du régime général âgés de 45 ans et plus. Pour estimer les dépenses attribuables au diabète, un groupe témoin apparié a été constitué à partir des plus de 13 millions d'assurés de plus de 44 ans sans traitement antidiabétique. La dépense attribuable au diabète a été estimée par deux méthodes : une comparaison simple des dépenses remboursées entre cas et témoins, et une méthode des doubles différences qui intègre des variables de contrôle. La cohorte des patients diabétiques de type 2 incidents en 2008 comporte 170 013 patients. L'ensemble de la dépense remboursée était en moyenne de 4 700 euros par patient en 2008, et elle atteignait 5 300 euros la septième année. La dépense attribuable au diabète, estimée par simple comparaison aux témoins, était de 1 500 euros la première année. Elle diminuait l'année suivante en raison de la baisse des dépenses liés aux hospitalisations et augmentait ensuite en moyenne de 7 % par an pour atteindre 1 800 euros la septième année après l'instauration du traitement.